DIPLOME D'EXPERT AUTOMOBILE	SESSION 2002	
Unité : A		Durée : 4 heures
Epreuve: Français		Coefficient: 1

SYNTHESE DE DOCUMENTS

Vous ferez des cinq documents suivants consacrés aux rapports entre l'homme et la science, une synthèse concise, objective et ordonnée.

Puis, dans une conclusion personnelle, vous donnerez votre opinion sur le thème proposé.

Document 1:

Mary SHELLEY, Frankenstein ou le Prométhée moderne, 1871, Edition du livre de Poche.

Document 2 : Jean-Yves NAU, Le Monde, 26-27 Janvier 1992, "Les onze ans d'Amandine".

Ezra.N.SULEIMAN, Le Courrier de l'UNESCO, Septembre 1994, "Au magasin du corps humain".

Interview de Bernard Kouchner, *Valeurs Mutualistes*, n°213 de septembre 2001.

Document 5:

PLANTU, Pas de photos, rien que des dessins, Editions Le Monde, 1997.

DIPLOME D'EXPERT AUTOMOBILE	SESSION 2002	
Unité : A		Durée: 4 heures
Epreuve: Français		Coefficient: 1

Mary SHEYLLEY imagine dans son roman, que le docteur Frankenstein réussit à donner vie à une créature nouvelle en greffant, à partir de cadavres, un cerveau de génie sur un corps puissant.

Lorsque je me vis en possession d'un pouvoir si prodigieux, j'hésitai longtemps sur la manière de l'employer. Rien ne m'empêchait d'animer la matière, je savais préparer un corps pour recevoir la vie ; réaliser l'entrelacement délicat de fibres, de muscles et de veines n'avait plus de secrets pour moi ; mais l'exécution de cette oeuvre présentait des difficultés énormes.

Je ne savais pas d'abord si je tenterais de créer un être semblable à moi-même ou un organisme plus simple. Mon premier succès avait d'abord tellement exalté mon imagination que je ne doutais nullement de mon pouvoir de donner la vie à un être aussi merveilleux que l'homme. Les matériaux dont je disposais alors m'apparaissaient insuffisants pour une entreprise aussi ardue et aussi délicate : mais je croyais fermement au succès complet. Je me préparai à rencontrer de nombreux revers, mes opérations pourraient échouer sans cesse et mon oeuvre être imparfaite. Cependant, les progrès quotidiens de la science et de la mécanique me firent espérer que mes essais actuels scraient la base de mes triomphes futurs. Je ne pouvais trouver dans la grandeur et la complexité de mon plan une preuve de son impossibilité. Ce fut dans de pareils sentiments que j'entrepris la création d'un être humain...

Personne ne peut concevoir la variété des sentiments qui, tel un ouragan, me poussaient en avant ; j'étais exalté par l'enthousiasme de mon premier succès. La vie et la mort m'apparaissaient comme des obstacles que je réduirais, en premier lieu, pour déverser un torrent de lumière sur notre sombre univers. Une espèce nouvelle me bénirait comme son créateur ; de nombreuses créatures heureuses et bonnes me devraient la vie. Nul père ne pourrait mériter la gratitude de son enfant aussi complètement que je mériterais la leur. Poursuivant ces réflexions, j'estimais que si je pouvais animer la matière inerte, je pourrais avec le temps (cependant, alors, je trouvais cela impossible) renouveler la vie lorsque la mort avait apparemment livré le corps à la corruption.

Mary SHELLEY, Frankenstein ou le Prométhée moderne, 1871, Editions du livre de poche.

DIPLOME D'EXPERT AUTOMOBILE	SESSION 2002	
Unité : A		Durée: 4 heures
Epreuve : Français		Coefficient: 1

Les onze ans d'Amandine

Il y avait eu, le 25 juillet 1978, d'abord, pour la première fois au monde, à l'hôpital d'Oldham dans le nord-est de l'Angleterre, une certaine Louise Brown, fruit des travaux novateurs des docteurs Steptoe et Edwards, une naissance vécue par beaucoup comme un événement d'une portée considérable, l'équivalent biologique et médical du premier pas de l'homme sur la Lune. Une première aussi qui portait en germe une foule de questions, politiques notamment, dont certains comprirent d'emblée qu'on ne pourrait longtemps en faire l'économie. "Aujourd'hui la chose est prouvée: les biologistes ont la capacité d'intervenir dans les mécanismes de l'existence", écrivait dans ces colonnes, au lendemain de la naissance de la petite Brown, M. Lucien Neuwirth, celui qui, dix ans auparavant, avait été à l'origine de la loi française rendant licite l'usage des contraceptifs.

"On doit alors, poursuivait-il, se demander si la puissance publique peut être indifférente à l'égard des questions que pose à l'individu le progrès de ses pouvoirs sur la vie. Si l'homme se sent menacé, ce n'est pas tant par les progrès de la science que par les mauvais usages qu'il en fait; mais au nom de quelles valeurs imposer, interdire, légiférer?" Cette question essentielle n'a cessé depuis dix ans de se poser avec une acuité grandissante.

L' "exploit" de l'équipe d'Antoine-Béclère survenait aussi après une trentaine de fécondations in vitro suivies de naissances en Angleterre, en Australie ou aux Etats-Unis. Mais qu'importe ? 3,420 kg, 51 cm, Amandine, premier bébé-éprouvette tricolore, était née, cela valait bien une conférence de presse. Les parents biologiques ayant tenu initialement à conserver l'anonymat; celui des auteurs du succès ne le fut nullement. Ainsi, sous la lumière des projecteurs, la France découvrit le paternel trio à l'origine de l'enfant: le biologiste Jacques Testard, le gynécologue-obstétricien René Frydman et le chef de service Emile Papiernik.

L'heure alors était à l'information, au spectacle médico-scientifique et, corollaire, à la vulgarisation au travers de laquelle, fin du vingtième siècle ou pas, continue bien souvent d'apparaître, plus ou moins bien dissimulée, une quête de légitimation sociale. On apprit tout alors sur les trompes "bouchées", la stimulation de l'ovulation, le recueil des ovocytes par ponction sous coelioscopie, l'obtention de l'embryon humain sous l'oeil du microscope et son implantation dans le corps de la femme.

Aujourd'hui, 20 000 enfants sont, à travers le monde, nés après fécondation in vitro, et les centres spécialisés conservent grâce à la congélation des milliers - des dizaines de milliers ? - d'embryons humains ainsi conçus en attente d'une future et parfois hypothétique transplantation. Depuis dix ans, en France, le débat et les polémiques n'ont pas cessé, la pratique de la fécondation in vitro jouant un puissant rôle de catalyseur et mettant en lumière l'ensemble des enjeux et des difficultés liés à la procréation médicalement assistée dans son ensemble.

On s'est ainsi intéressé à l'insémination artificielle avec donneur. Puis surgirent de nouvelles questions sur l'efficacité et sur la diffusion, excessives autant que mal contrôlées, de ces nouvelles techniques. Vinrent enfin les controverses sans cesse renouvelées sur la légitimité de l'insémination artificielle post mortem, celle des mères porteuses ou celle de la recherche sur les embryons humains orphelins.

Il est clair aujourd'hui que l'ensemble de ces manipulations de la reproduction humaine dépasse et de très loin le seul champ de la médecine et de la biologie dans lequel il a vu le jour, l'art médical ne parvenant pas pour sa part à borner avec précision la définition de la stérilité du couple dans laquelle certains se refusent à voir une pathologie, se limitant ici à la fatalité. Parce qu'elle accentue, après la diffusion des méthodes contraceptives et la légitimation de l'interruption volontaire de grossesse, le divorce entre sexualité et reproduction (mais aussi parce qu'elle bouleverse les règles de la filiation tout en offrant une possibilité de reproduction disjointe du rapport sexuel et un apparent remède aux trop mystérieuses "stérilités inexpliquées"), la procréation médicalement assistée soulève des questions de tous ordres pour lesquelles les réponses définitives, si elles existent, semblent encore bien lointaines.

Jean-Yves NAU, Le Monde, 26-27 janvier 1992

DIPLOME D'EXPERT AUTOMOBILE	SESSION 2002	
Unité : A		Durée : 4 heures
Epreuve : Français		Coefficient: 1

Au magasin du corps humain

On ne disposait déjà pas de tellement de certitudes, et voilà que les fondamentales - touchant la vie et la mort - sont remises en question par les progrès scientifiques de ces dernières années. Comme le fait remarquer Andrew Kimbrell dans son récent ouvrage Human Body shop (le magasin du corps humain), "le génie génétique et ses incidences commerciales débouchent sur quelques-unes des questions les plus graves qui se soient jamais posées à l'humanité: qu'est-ce que la vie? Qu'est-ce que cela signifie, être un humain? Les savants ont-ils le droit de s'ériger en co-gérants de l'évolution? Comment définir la mort, et décider de ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue? Sommes-nous prêts à accepter un "super-marché" d'organes et de tissus humains, de gènes, ou même d'enfants?"

Le génie génétique ne pose pas seulement des questions fondamentales sur le sens de la vie et de la mort: il remet en cause nos idées reçues sur le processus biologique. Il a donné naissance à de puissants groupes industriels qui en exploitent toutes les découvertes. Il remet en question l'idée même des droits de l'homme.² Peut-on, par exemple, utiliser des foetus comme "pièces détachées"? Question pertinente si, comme l'écrit Andrew Kimbrell, "beaucoup de spécialistes sont persuadés que l'indignation que suscite actuellement l'utilisation d'embryons à des fins médicales n'aura qu'un temps".

Certes, les philosophes et les moralistes n'ont pas fini de débattre, comme c'est d'ailleurs leur rôle, des implications éthiques du génie génétique. En attendant, ces implications rendent indispensable l'adoption de principes qui définissent un cadre à l'intérieur duquel la recherche et ses applications peuvent légitimement s'exercer.

Nous savons aujourd'hui que la découverte du génome a eu, et aura, des répercussions scientifiques et sociales véritablement révolutionnaires. Cette découverte est le fruit de nombreuse années de recherche, mais cela n'altère en rien la violence de son impact et son caractère proprement inouï. Lorsque les savants ont mis au point la bombe A et la bombe H, le monde entier a été frappé d'une stupeur quasi admirative avant que l'actualité ne mette en évidence les dangers réels et potentiels de ces découvertes. Dès lors, ne peut-on se demander si les conséquences apocalyptiques de ce qui fut d'abord un énorme bond en avant de la science ne devraient pas nous alerter quant aux implications des avancées du génie génétique? N'est-il pas de notre devoir de réagir dès maintenant, avant qu'il ne soit trop tard?

Ezra.N.SULEIMAN, Le Courrier de l'UNESCO, septembre 1994.

DIPLOME D'EXPERT AUTOMOBILE	SESSION 2002	
Unité : A		Durée: 4 heures
Epreuve: Français		Coefficient: 1

Le magazine Valeurs Mutualistes s'entretient avec Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé.

Valeurs Mutualistes: Revenons sur l'histoire de cette institutrice française de 62 ans qui a suivi un traitement aux Etats-Unis et qui, en mai dernier, a accouché d'un garçon...

Bernard Kouchner: Cette personne, apparemment particulière, a non seulement fait un bébé à 60 ans, mais en plus, elle l'a fait avec son frère. Elle en a même fait deux, ce qui complique les choses. Bref, c'est de la folie pure.

Si nous n'y prenons pas garde, ce type de glissades se poursuivra. La loi de bioéthique rédigée par mes soins, discutée en première lecture en 1993, que Simone Weil a ensuite fait voter- un peu modifiée- fixait déjà la procréation médicalement assistée à la "période d'activité génitale". Dans notre pays, cet agissement eut donc été passible de poursuites judiciaires. La substitution hormonale est un bon traitement pour que les femmes vivent bien, mais il ne faut pas en abuser et, notamment s'en servir pour concevoir des enfants jusqu'à un âge très avancé.

V.M : Autre "folie", celle du docteur italien Severino Antinori ? Sa volonté de se lancer dans le premier essai de clonage reproductif humain a suscité votre indignation (cf. Le Monde du 10 août). BK: Autant je plains le sort de la femme que nous venons d'évoquer, de son frère et de son bébé, autant je suis sévère avec cet homme et ses dérives scientifiques et financières majeures.

Ce docteur "Foléthique" entend faire, sous des prétextes fallacieux, la photocopie d'êtres humains. La reproduction à l'identique d'un homme est une activité horrible en perspective et très dangereuse pour l'individu qui naîtrait.

Je suis d'autant plus indigné qu'aucun des scientifiques présents devant ce monsieur à Washington lors de son annonce, mais obnubilés par leur science, n'a formellement protesté au nom de l'éthique et de la morale. Un vrai scandale.

J'espère qu'il y aura une loi bioéthique européenne empêchant ainsi ce médecin italien de se livrer à ces tristes pratiques mais cela risque de ne pas être suffisant car d'autres dérives dans le monde pourraient survenir.

V.M: Ne peut-on pas les éviter, voire les interdire à l'échelle internationale?

B.K: Je suis partisan de l'ingérence humanitaire dans le monde entier et d'une certaine forme d'ingérence éthique. Je me réjouis d'ailleurs que la France et l'Allemagne aient saisi les Nations-Unies sur ce sujet, sollicitant l'organisation d'une séance lors de l'assemblée générale de l'ONU, programmée mi-septembre . Mais il faut aller plus loin et réclamer une assemblée générale extraordinaire et solennelle sur la bioéthique, à l'image de ce qui a été récemment fait pour le sida. Il faut enfin un grand texte, une déclaration universelle de bioéthique, dont découleraient des lois et des sanctions à l'égard des pays qui autoriseraient ce genre d'entreprise.

La mise en oeuvre du droit d'ingérence bioéthique est nécessaire pour ne pas permettre à des médecins fous, des talibans ou des gens très riches, de se livrer au clonage reproductif humain.

Souvenons-nous du Meilleur des Mondes d'Aldous Huxley, des écrits du docteur Alexis Carrel - qui ont rencontré un grand succès dans notre pays- ou de René Barjavel qui a imaginé dans la Nuit des Temps une femme accouchant en permanence de trios de soldats déjà constitués. Il y a des gens dans le monde qui vont penser qu'on pourrait ainsi aligner un certain nombre de soldats tout faits.

DIPLOME D'EXPERT AUTOMOBILE	SESSION 2002	
Unité : A		Durée : 4 heures
Epreuve: Français		Coefficient: 1

V.M :En France, le projet de loi qui sera soumis à l'Assemblée Nationale en janvier, prévoit l'interdiction du clonage reproductif. Il n'autorise plus le clonage thérapeutique. Or, vous y êtes personnellement favorable. Comment réagissez-vous?

B.K: On ne peut pas réagir sans regarder ce qui se passe autour de nous. Autant je redoute l'eugénisme et l'utilisation du clonage reproductif, autant je pense que le clonage thérapeutique, à condition de l'appeler autrement et de ne pas faire d'amalgames, est une grande conquête humaine et de la médecine. Il ne faut pas négliger ce qui revient finalement à cultiver des tissus qui, une fois différenciés, permettent de régénérer des organes, de réaliser des greffes pour les maladies d'Alzheimer, de Parkinson, etc.

V.M : Que répondez-vous à ceux qui pensent que le clonage thérapeutique ouvre pourtant dangereusement la voie au clonage reproductif?

B.K: Cette position ne me paraît pas juste, même si je la comprends et la respecte. Reste que je la combats intellectuellement. On a également dit cela sur les vaccins, sur le premier coeur transplanté, sur toutes les grandes étapes cruciales de la science. Je crois qu'on n'arrête pas l'imagination ni l'expérimentation. En revanche, on peut légiférer pour que la recherche scientifique n'aille pas trop loin dans ses applications.

Interview de Bernard Kouchner, Valeurs Mutualistes, n°213 de septembre 2001.

DIPLOME D'EXPERT AUTOMOBILE	SESSION 2002	
Unité : A		Durée : 4 heures
Epreuve : français		Coefficient: 1



Plantu, Pas de photo. rien que des dessins. Éd. Le Monde. 1997